



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Suite à la loi de transformation de la Fonction publique, la capacité de contrôle des actes de gestion des agents publics a été sérieusement entravée... mais pas supprimée. Face au rectorat, les militantes et militants de la FSU continuent de défendre les collègues en les conseillant et en les aidant à faire leurs réclamations, en intervenant pour faire valoir les droits de toutes et tous dans la transparence. Non-titulaire ne veut pas dire sans droits. En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux pour les non-titulaires.

Benoît Teste
Secrétaire général
de la FSU

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE SALAIRE

Les non-titulaires de l'Éducation nationale sont encore plus mal payés que les titulaires. Grâce à la lutte menée par la FSU, le gouvernement a enfin engagé un processus de revalorisation du point d'indice. Mais pour la FSU, c'est insuffisant. La revalorisation générale par l'augmentation du traitement indiciaire est une urgence qui doit s'accompagner de la mise en place d'une grille nationale que la FSU revendique.

VOS DROITS

Les non-titulaires ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire mais, grâce à l'action de la FSU, ils et elles ont des droits à faire valoir. Dans les CCP, les représentant·es FSU des personnels agissent au quotidien pour défendre vos droits : préparation des concours, accès au CDI, amélioration de la grille salariale, indemnités, congés santé, contrat, indemnisation chômage, retraite...

VOTRE TITULARISATION

Pour la FSU, la lutte contre la précarité est un combat permanent. Nous revendiquons un plan massif de titularisation rapide de toutes et tous les contractuel·les qui le souhaitent, prenant en compte toute l'expérience professionnelle antérieure. Un tel plan doit être corrélé à l'arrêt du recours facilité au contrat pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction publique.

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Classes surchargées, injonctions contradictoires, réformes qui se succèdent au mépris de l'intérêt des élèves et des conditions de travail des personnels... Nos métiers sont bien malmenés et la situation des non-titulaires est difficile. Mais une FSU forte permet de faire respecter les droits et de combattre les dérives managériales, de les dénoncer et de s'en protéger. Notre expertise est reconnue de toutes et tous !

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





Syndicat National des Enseignements de Second degré



LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC



F.S.U.



DANS LES ACADÉMIES

Les élu-es et militant-es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations nécessaires avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



CCP

Commission Consultative Paritaire

Refus de temps partiel, de congé formation ou d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement, révision du compte-rendu de l'entretien professionnel... malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CCP conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les élu-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé-es pour garantir les intérêts de toutes et tous.

POUR UN PLAN DE TITULARISATION !

La FSU en a toujours exigé la création, nécessaire pour sortir les personnels de la précarité. Si le ministre a annoncé un nouveau concours réservé, la FSU restera vigilante : elle veillera à sa mise en œuvre réelle, à ses modalités, ainsi qu'aux conditions de formation et de titularisation des personnels !

POUR DES SALAIRES REVALORISÉS !

La FSU revendique pour les personnels non-titulaires une grille d'avancement nationale et revalorisée, garante d'une équité de traitement entre les personnels sur l'ensemble du territoire. Cette revalorisation doit reconnaître l'engagement des personnels dans leurs missions de service public.

POUR DES PERSONNELS RESPECTÉS !

Chaque année, la FSU intervient pour défendre les collègues qui subissent des retards de paye, de transmission des avenants pour les congés payés, ou encore des attestations pôle emploi. Ces problèmes de gestion sont inacceptables. Pour la FSU, les personnels méritent une gestion plus humaine et respectueuse de leur situation individuelle.

POUR DÉFENDRE SES DROITS ET EN CONQUÉRIR DE NOUVEAUX !

Être non titulaire ne signifie pas être dépourvu de droits. Que ce soit dans le cadre des instances (CSA, GT, CCP) ou dans les établissements, les militantes et militants de la FSU interviennent au quotidien pour veiller au respect des droits des personnels, et en exiger de nouveaux.

ÉLUE EN CCP elle témoigne



Tout non-titulaire peut être amené un jour à devoir défendre son dossier administratif : licenciement, maladie, harcèlement, blâme... Lors des CCP, les élus de la FSU défendent les droits de tous les personnels, ils interviennent pour faire modifier des avis de non-renouvellement et mettre l'administration face à ses manquements.

Lucie Blin



ENGAGÉ-ES POUR LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER

